



Accès ascenseurs niveau château, Parc de Castelgrande, Bellinzona, arch. Aurelio Galfetti, 1983-1991 - photo J. Sordollet

A Bellinzona, « capitale » du Tessin, un énorme rocher glaciaire se dresse au milieu de la ville, avec son château médiéval verrouillant la vallée.

Outre la réponse architecturale au programme (musée d'histoire, restaurants, salle de conférences...), la transformation de Castelgrande s'est étendue à l'ensemble du site pensé comme un nouvel espace public de la ville, support d'activités multiples et structuré par un réseau de parcours et d'événements sensibles. Point de départ du projet, l'ascenseur relie d'un trait de lumière la ville d'en-bas au ciel et aux montagnes.

Une épuration sans compromis des résidus anciens a dévoilé une nouvelle force expressive à cet ensemble historique, où la simplicité des matériaux - rocher, murs, eau, herbe - reconduit sous une forme contemporaine la tension entre artifice et nature.

POINT DE VUE

Penser un peu plus à l'architecture

Au nord du Tessin (Suisse), le bourg de Monte Carasso expérimente depuis vingt ans un projet de développement urbain à l'opposé des modalités et critères quantitatifs habituels, sous la houlette de l'architecte Luigi Snozzi. Cette expérience singulière n'aurait jamais été possible sans l'implication et l'engagement de son maire, Flavio Guidotti, qui nous livre ici ses réflexions sur les données politiques nécessaires à ce désir de qualité.

En premier lieu, il faut avoir conscience que seule une organisation fondée sur des principes de qualité est susceptible d'apporter des réponses significatives.

On ajoutera à cela qu'il est indispensable de confier le projet à un architecte capable d'interpréter une philosophie d'urbanisme qui soit attentive au contexte et en mesure de donner des réponses ponctuelles.

Un facteur déterminant est constitué par le courage d'investir son engagement politique au service d'un projet auquel il faut accorder une confiance absolue.

Et enfin, il convient de faire preuve d'une disponibilité permettant de vivre une aventure qui n'est ni facile ni évidente mais qui mérite d'être vécue, précisément pour ces raisons comme pour les résultats qu'on en attend.

J'invite donc chaleureusement mes collègues, les maires, à penser un peu plus à la qualité de l'architecture. Je suis convaincu, et l'expérience me l'a démontré, que la qualité de la ville et de la vie même des citoyens a tout à y gagner.

Flavio Guidotti, maire de Monte Carasso

Traduit de l'italien par Fabienne Pasquet

AGENDA

■ **Présentation de l'ouvrage « Le logement populaire et social en Lyonnais 1848-2000 » de Christian Legrand, ingénieur en chef territorial**

lundi 7 janvier 2002 - 17h30 - à l'occasion des vœux du CAUE du Rhône - CAUE du Rhône en partenariat avec les Editions aux Arts

■ **Formation « Aménagement des abords d'exploitation »**
mardi 5 février 2002 - CAUE du Rhône pour le Comité Départemental Rural (CDR) des Coteaux du Beaujolais - Réservée aux exploitants agricoles

■ **Du nouveau sur le site du CAUE**

Invitation à se rendre sur www.archi.fr/CAUE69 dans une version volontairement simplifiée pour un accès facilité et une information en permanence sur l'actualité de nos différents services et notre programme d'animations (expositions, conférences éditions...).

Actualités

SOURCIEUX-LES-MINES : PROJET D'ÉCOLE DANS UN PARC

La commune de Sourcieux-les-Mines (canton de l'Arbresle) revendique sa ruralité, concept qui décrit l'espace de rencontre entre le système urbain et le système rural engendré par la migration des citadins de la ville centrale ou des banlieues vers les communes rurales périphériques. Il serait d'ailleurs plus juste de parler aujourd'hui de périurbanisation. Le phénomène de croissance des communes de l'Ouest lyonnais se généralise, facilité par l'accessibilité offerte par l'automobile, et tend à générer un espace étendu, complexe et multiforme situé dans un rayon de 20 à 50 km autour de Lyon, la ville centre, dont il dépend fortement.

Comme pour d'autres communes du Rhône, on a assisté à Sourcieux-les-Mines à la transformation du caractère agricole en fonction résidentielle : la chute du nombre des exploitants, le peu d'artisans et de commerces, le doublement de la surface bâtie en sont les stigmates. Cette évolution a conduit à une fragmentation de la forme urbaine en deux entités aux logiques opposées : le village ancien, linéaire, aux maisons alignées sur la rue principale et les quartiers pavillonnaires récents, refermés sur des voiries en impasse et aux maisons éparpillées sans logique apparente.

Organiser les vides

L'extension du bourg est inéluctable, mais comment l'utiliser comme outil de cohésion urbaine et sociale et valoriser l'identité rurale ? Le principal enjeu urbain pour Sourcieux réside dans l'établissement d'un projet urbain visant à éviter l'émiettement de la commune et à renforcer les limites. Le paysage, omniprésent par ses vues dégagées, ses entités spécifiques, s'impose à l'extérieur du village mais également au coeur même du bourg, de façon immédiate grâce à la topographie et à la présence d'un grand espace vert central situé dans la ZAC.

C'est l'organisation des « vides », la valeur que l'on peut leur attribuer, qui peut permettre de reconstituer une globalité. Le point fort de Sourcieux est de disposer d'un espace vert en limite du centre village qui permet de fonder la création d'une nouvelle zone urbaine et de requalifier un secteur sur une forme paysagère locale, en la consolidant s'il le faut. Le bourg peut se recomposer autour d'un patrimoine commun à l'origine d'une forme urbaine inédite : le parc. Celui-ci peut rendre une image forte au territoire, proposer une identité au village et des repères communs à tous les habitants.

Créer un équipement structurant : une nouvelle école élémentaire.
Sourcieux-les-Mines souhaitait aussi miser sur la jeunesse, de plus en plus nombreuse sur la commune, en veillant en particulier à organiser un cadre spécifique et moderne pour assurer son éducation. L'actuelle école élémentaire, située dans le coeur du village, près de l'église, dans un contexte urbain dense et confiné, n'était plus adaptée aux besoins nés de la croissance urbaine ni au projet pédagogique. La construction d'un équipement neuf offrant au personnel ensei-

LABORATORIO TICINO

En octobre dernier, le CAUE proposait aux maires et architectes du département de découvrir in situ les nouvelles architectures du Tessin. Ce petit canton périphérique de la Confédération helvétique (300000habitants; 245 communes; 30000ha de terrain productif) est en effet identifié depuis une vingtaine d'années comme un laboratoire où tout un groupe d'architectes et de maîtres d'ouvrage passionnés expérimentent de nouvelles formes d'extension de l'espace urbain. Le plus connu de tous est vraisemblablement Mario Botta, mais c'est toute une filiation culturelle qui conduit au cours du XX^e siècle de Rino Tami, Franco Ponti et Tita Carloni, via Luigi Snozzi, Aurelio Galfetti, Livio Vacchini, jusqu'aux jeunes créateurs d'aujourd'hui Michele Arnaboldi, Raffaele Cavadini, Emilio Bernegger et Edy Quaglia¹... Même si cette « nouvelle architecture tessinoise » ne concerne au mieux que 5% de la production locale, cette capacité à renouveler un site par la recherche de cohérence entre ville, paysage, et histoire, fait désormais figure de mythe.

Une centaine d'années a suffi au Tessin pour se transformer radicalement, et d'autant plus violemment qu'aucune transition historique n'est venue adoucir les contradictions de cette mutation. En 1882, le tunnel ferroviaire du Saint-Gothard ouvre cette région inaccessible et marginalisée aux échanges avec l'Allemagne et l'Italie.

Dès lors, primitivisme et modernisme se télescopent : passage d'une économie rurale à une structure tertiaire post-industrielle, persistance de liens sociaux et culturels anciens avec des modes de vie très urbains, maintien d'un savoir-faire artisanal dans les grandes entreprises industrielles de bâtiment, intégration des infrastructures au réseau des grands trafics européens. Cette explosion économique s'accompagne d'une intensification des échanges culturels : immigration internationale face aux dictatures, contacts avec les futuristes et les rationalistes de l'Italie du Nord. Une culture intellectuelle se dessine, libre de toute antériorité académique et capable d'intégrer les contradictions de la société tessinoise dans un élan créatif dynamique.

Entre technique, économie et art, l'architecture se trouve donc au centre des tensions de cette mutation historique. Le goût du risque et de l'expérimentation de certains maîtres d'ouvrage, l'autonomie critique et l'exigence passionnée des architectes, permettent ici l'éclosion d'une recherche architecturale profondément enracinée dans l'identité culturelle locale et le débat public. Serait-il possible d'imaginer ailleurs qu'au Tessin une offre touristique valorisant des parcours d'architecture contemporaine ? Un carnaval où des marionnettes géantes caricaturent les architectes du dernier projet de la ville ? Les architectes sont ici parties prenantes de la société dans laquelle ils travaillent (le maire de Lugano est architecte) et la reconnaissance sociale de leur statut est parfaitement acquise tant auprès des habitants que dans le système de production du bâtiment. Le projet est assumé avec conviction et fermeté comme un acte « unique et indivisible, qui doit être discuté par des milliers de personnes dans les cafés, journaux, places publiques, en toute liberté, mais pensé par une seule tête »². Cette centralité du projet qui sous-tend la nouvelle identité tessinoise ne débouche pas sur un style, mais plutôt sur une attitude de résistance à la planification sectorisée et normalisée. Au-delà des différences d'écriture - qui assument l'héritage du Mouvement Moderne avec un vrai recul critique - le dénominateur commun des architectes est de s'impliquer sur l'ensemble des niveaux de conception, du 1/100000 à l'échelle 1. Ainsi, l'édifice n'est jamais une œuvre autonome coupée de son contexte, mais le fruit de plusieurs niveaux de conception se contraignant du plus vaste au plus restreint. S'appuyant sur la structure urbaine, l'intention architectonique se qualifie -en dehors de toute anecdote formelle- par les nouvelles relations qu'elle insuffle aux autres composantes de la ville. Cette recomposition permanente et consciente fait du territoire un espace à projeter davantage qu'à protéger, et engage l'architecture à donner du sens à l'espace créé pour l'homme.

Jacques Sordollet, chargé de la formation au CAUE

1/ Voir l'ouvrage de Roberto Masiero, *Architettura in Ticino*, Skira, Milan, 1999
2/ Carlo Cattaneo, 1801-1869, homme politique, économiste



Recomposition des limites public/privé à Monte Carasso

Photo J. S.

gnant et aux enfants un cadre convivial et fonctionnel constituait aussi une priorité essentielle pour la municipalité.

La commune confia au service des constructions publiques de la DDE du Rhône en association avec le CAUE le soin d'écrire le programme et d'organiser une consultation d'architectes sous la forme d'un concours. Le programme prévoyait une école élémentaire de 8 classes avec 2 ateliers, bibliothèque, salle d'informatique, salle pour les enseignants et locaux annexes. Ce bâtiment serait le premier élément structurant qui viendrait articuler les différents espaces publics pour constituer une zone cohérente et fonctionnelle. Une liaison piétonnière serait réalisée avec le restaurant scolaire par la Commune. Trois équipes d'architectes furent admises à concourir : « Sur les quais », « Tekhné » et « BBZ ».

L'équipe lauréate proposée par le jury auquel participait l'Architecte des Bâtiments de France (périmètre M.H.) et retenue par la commune fut l'Atelier « Sur les Quais » avec un bâtiment compact d'écriture architecturale contemporaine, définissant de grandes lignes horizontales. Tekhné proposa un bâtiment contemporain « stratifié » et « plissé » en gradins, avec des espaces répartis sur 2 étages en plusieurs niveaux intermédiaires décalés dans la pente. Une attention particulière fut portée par les architectes au traitement du parc.

Quant à l'équipe BBZ, elle proposa un bâtiment en volumes décalés, avec une silhouette « maisons de village » et des espaces répartis sur 3 étages, avec une écriture architecturale « néo-vernaculaire » clairement revendiquée.

Ce concours donna à la commune l'occasion d'engager un débat très ouvert et largement suivi sur son avenir et sur la qualité de son architecture, de son urbanisme et de son environnement. T.S.



Document Atelier Sur Les Quais

« LES QUATRE SAISONS » ET LES JARDINS FAMILIAUX DU LOUP PENDU À RILLIEUX-LA-PAPE

Trois années ont suffi entre le projet et les premières récoltes. Au printemps dernier, les jardins du Loup Pendu sont nés sur une friche urbaine de 5000m². A l'initiative d'Yves Durieux, chargé de l'urbanisme, ces jardins ont vu le jour en coordination avec l'association de jardiniers « Les quatre saisons ». Le pôle conseil jardin CAUE/Grand Lyon est intervenu en amont et le projet a été conçu comme un espace de nature à part entière par le paysagiste Eric-Pierre Ménard.

La réalisation a été innovante, car effectuée par des jeunes en insertion professionnelle. Les jardins semblent avoir toujours été là, tant ils ont été investis rapidement par les jardiniers. Cependant quelques signes techniques montrent que le concepteur n'a pas assuré le suivi des travaux (le montage des abris, le drainage général...) et de nouveaux frais sont à prévoir.

La demande en jardins familiaux dans l'agglomération lyonnaise est très importante. Puissent les jardins du Loup Pendu et les leçons que l'on en tire, inspirer d'autres communes. M. L.

Dans le Rhône Flash-doc

■ Ciné-club (n°1) « Le ventre de l'architecte » de Peter Greenaway

jeudi 10 janvier 2002 - 17h30 - Ecole d'architecture de Lyon (Rue Maurice Audin - Vaulx-en-Velin)
Rens. : 04 78 79 50 50

■ Assises « Architecture, ville et développement durable »

vendredi 11 janvier 2002 - 9h/18h15 - Palais des Congrès de Lyon - sur inscription
A l'initiative du Conseil Régional de l'Ordre des architectes Rhône-Alpes.
Rens. : 04 78 29 09 26

■ Rencontre autour du livre d'architecture : « Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour »

de François Ascher, professeur à l'Institut français d'urbanisme Paris VIII

lundi 14 janvier 2002 - 19h/21h45 - MLIS Villeurbanne - entrée libre - Rens. : 04 78 30 61 04 (MARA) - 04 72 75 77 17 (Librairie Le Moniteur)

■ Conférence « Fernand Pouillon : architecte méditerranéen »

par J.L. Bonillo, professeur à l'Ecole d'Architecture de Marseille-Luminy, commissaire de l'exposition « Fernand Pouillon, architecte méditerranéen »

jeudi 17 janvier 2002 - 18h30 - Auditorium Henri Focillon Musée des Beaux-Arts de Lyon - entrée libre
Rens. : 04 72 07 49 01 (Les Ateliers des Terreaux)

■ Conférence « Luc Baboulet, Patrick Bouchain, Nicolas Michelin / Architecture et territoire : inventions, stratégies, usages »

jeudi 24 janvier 2002 - 19h30 - Villa Gillet (25, rue Chazière - Lyon 4) - réservation nécessaire au 04 78 27 02 48 - participation : 8€ - rens. : 04 78 27 02 48

■ Séminaire « Habiter le patrimoine contemporain »

2 et 3 février 2002 - à La Tourette (Eveux/ L'Abresle) - sur inscription
Avec B. Toulhier, E. Andréani, M. Barthassat, J.P. Dumontier, F. Graf, H. Hatzelf, J. Vieux.
Rens. : 04 74 26 79 70

■ Remise des prix de la jeune architecture de la Ville de Lyon

mercredi 6 février 2002 - 18h (sous réserve) - Hôtel de Ville de Lyon
Rens. : 04 78 79 50 50 (Ecole d'architecture de Lyon) - 04 72 07 49 01 (Ateliers des Terreaux)

■ Exposition « Fernand Pouillon, architecte méditerranéen »

7 février - 23 mars 2002 - du mardi au samedi - 12h/18h - Ateliers des Terreaux - entrée libre

■ Séminaire « Autour de la pensée d'André Corboz »

16 et 17 février 2002 - à La Tourette (Eveux/ L'Abresle) - sur inscription
Avec André Corboz, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Montréal et professeur d'histoire de l'urbanisme à l'E.P.F Zürich.
Rens. : 04 74 26 79 70

À LIRE

■ L'architecture écologique. 29 exemples européens

D. Gauzin-Müller - Le Moniteur, 2001 - 22x28 - 59€
L'ouvrage de référence attendu sur la qualité environnementale en architecture et urbanisme. Après un tableau du contexte politique et économique, des enjeux et tendances, des similitudes et divergences des démarches en matière de développement durable au sein de l'Europe, l'auteur présente six exemples européens d'aménagement et d'équipement urbain, ainsi que 23 exemples de réalisations en matière d'habitat, de bâtiments et d'espaces publics. Une présentation didactique des 14 cibles de la démarche HQE française clôt l'ouvrage.

■ Composer avec la nature

Editions du Certu - 2001 - 22x24 - 74,70 €
Montrer combien les manifestations de la nature sont fondamentales à l'harmonie d'une ville; c'est l'objectif de cet ouvrage qui nous livre, en mêlant approches théoriques et exemples pratiques, l'art et la manière d'aider la nature à retrouver sa place au sein du tissu urbain.

■ A signaler...

Les Editions Aux Arts publient en collaboration avec le CAUE du Rhône :

« Le logement populaire et social en Lyonnais 1848-2000 » de Christian Legrand, ingénieur en chef territorial disponible aux Editions Aux Arts et en librairie - 60€.

SITES À VISITER

■ www.mairie-lyon.fr/fr/archives

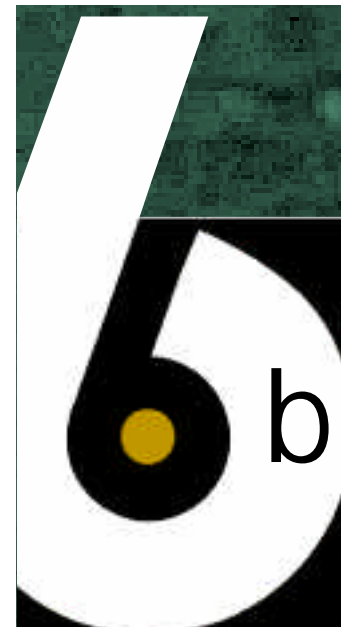
Archives municipales de Lyon.
A découvrir : le guide des fonds anciens, l'état des versements des séries modernes et contemporaines jusqu'en 1997, un guide des fonds destinés aux chercheurs en généalogie, le catalogue des clichés sur verre, les plans généraux de Lyon depuis le XV^e siècle, un mémento de l'histoire de Lyon et des renseignements pratiques.

■ www.nouveaux-albums.culture.fr

Dans la lignée des Albums de la jeune architecture (1980-1994), les Nouveaux Albums s'adressent aux architectes de moins de 35 ans. Créés par le Ministère de la Culture pour favoriser leur insertion professionnelle et l'accès à la commande. On trouve sur le site l'appel à candidature et la composition du jury. A l'issue des résultats, le site permettra la mise à jour d'un annuaire des lauréats avec présentation de leurs travaux.

6bis n°13 - janvier 2002

Lettre d'information du CAUE du Rhône
6 bis quai Saint-Vincent 69283 Lyon cedex 01
Tél : 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59
Mél : caue69@caue69.fr - Site : www.archi.fr/CAUE69
Directeur de publication : René Tréguet, président, sénateur du Rhône
Rédactrice en chef : C. Grandin Maurin - Rédacteur : T. Saunier
Dossier et rubriques de ce numéro : Mireille Lemahieu, Jacques Sordollet, Thierry Saunier.
Imprimerie : IDMM - Dardilly
ISSN 1621 - 210X - 2000 exemplaires gratuits.



www.archi.fr/CAUE69